



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Projet d'établissement

MULTI-ACCUEIL L'Univers des Patabulles

Mis à jour le 01/10/2023



Premier opérateur associatif français, auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française oeuvre depuis plus de 150 ans au service de l'intérêt collectif.

Grâce à son réseau de 58 000 bénévoles et aux 18 000 salariés de ses 600 établissements et instituts, la Croix-Rouge française bénéficie d'une implantation territoriale unique qui lui permet d'agir au plus près des besoins locaux.

La Croix Rouge Française c'est :

- 2 500 places en crèche
- 970 places de protection de l'enfance,
- 8 Protections maternelles et infantiles (PMI)
- 21 espaces de soutien à la parentalité

Sommaire

7 | Projet d'accueil

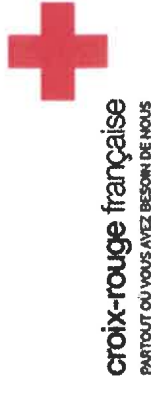
15 | Projet éducatif

20 | Projet social et développement durable

La Croix-Rouge française : ses valeurs & ses engagements

Le socle commun à l'ensemble des projets d'établissement des crèches de la Croix-Rouge française qui favorise le développement de projets à vocation sociale ou médico-sociale et préventive, vise 4 objectifs principaux :

- **Favoriser une mixité sociale** en accueillant des parents inscrits au sein d'un parcours d'insertion, en recherche d'emploi et les enfants en situation de handicap et de vulnérabilité
- **Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles**, via l'accueil régulier, occasionnel, d'urgence ainsi que les horaires atypiques avec réactivité, adaptabilité et innovation de l'accueil.
- **Offrir une action éducative, dans le cadre collectif ou familial**, en favorisant d'abord la sécurisation de l'enfant, puis sa socialisation.
- **Accompagner les parentalités**, au travers de soutiens individuels et de projets collectifs identifiés.



LES SEPT PRINCIPES FONDAMENTAUX

Proclamés en 1965 par la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, ils sont le socle des valeurs du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge :

- ▶ HUMANITÉ
- ▶ IMPARTIALITÉ
- ▶ NEUTRALITÉ
- ▶ INDÉPENDANCE
- ▶ VOLONTARIAT
- ▶ UNITÉ
- ▶ UNIVERSALITÉ



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Préambule

Le projet d'établissement s'attache à expliciter l'orientation que l'établissement veut suivre dans les cinq prochaines années. Pour la Croix-Rouge, il est avant tout essentiel de développer des solutions adaptées aux besoins des familles et d'assurer une qualité d'accueil pour tous les enfants, en y associant les parents. Cette présente démarche concrétise la volonté de développer une offre de service de qualité basée sur les valeurs portées par "la Croix Rouge".

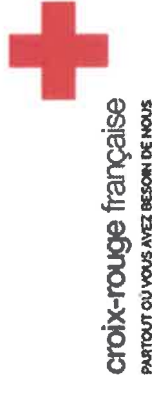
Le projet d'établissement a également pour objet de :

- > s'inscrire dans le cadre des **politiques publiques** relatives à la petite enfance ;
- > **rendre lisible** en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des familles ;
- > **fixer des objectifs d'amélioration** et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.



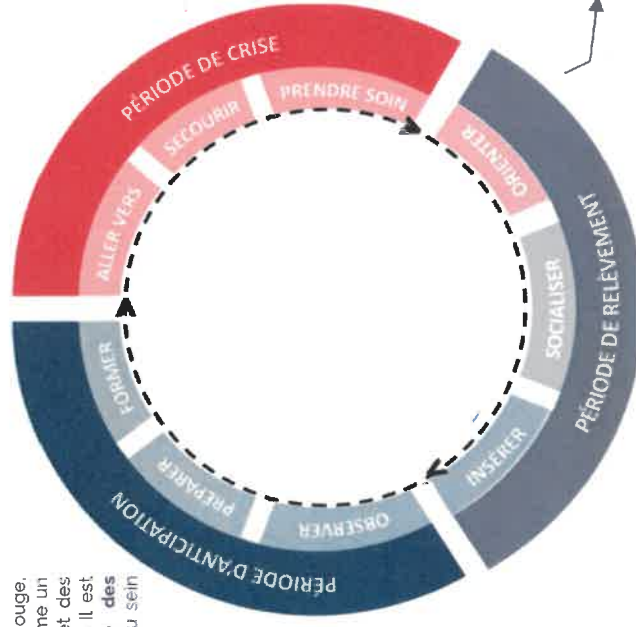
Un projet d'établissement conforme au projet associatif

Dans son projet stratégique 2030, la Croix-Rouge française réaffirme son ambition d'être présente durant toutes les étapes des parcours de vie des personnes qu'elle accompagne : dans l'éducation des enfants, dans la protection des familles durant les moments de crise et dans l'insertion des parents. Les crèches de la Croix-Rouge ne font pas exception.



Au sein des EAJE Croix-Rouge, l'enfant est reconnu comme un **citoyen** avec des droits et des choix qui lui sont propres. Il est promis à plus **d'égalité des chances** et se **socialise** au sein de l'accueil collectif

PRÉVENIR ET ÉDUCUER



Les EAJE Croix-Rouge sont des **relais sûrs** pour l'enfant. Via l'**accueil d'urgence**, les familles en détresse peuvent bénéficier d'un accompagnement le temps de quelques heures ou quelques jours. Ce sont aussi des **relais neutres et sécurisants** lors des crises familiales ou sanitaires, pendant lesquels les EAJE sont restés ouverts pour les parents indispensables à la gestion de la crise

Aussi, le travail de réseau avec les acteurs locaux (CMP, CAMSP, PMI) permettent aux enfants plus fragiles de bénéficier d'un **accompagnement complet**. Enfin, tous les acteurs Croix Rouge sont formés par leurs pairs bénévoles à l'**IPSEN**



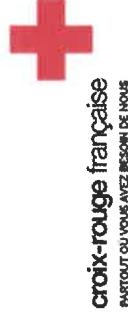
PROTEGER



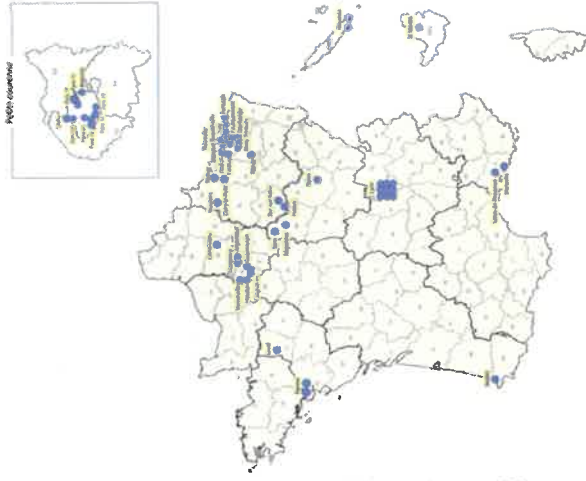
RELEVER EN RÉTABLISSANT LE LIEN SOCIAL

Les crèches Croix-Rouge constituent le tout premier **levier d'insertion** pour la recherche d'emploi. Elles contribuent aussi pleinement à **donner confiance** aux parents dans leurs compétences et leur lien avec leur enfant.

Les crèches Croix Rouge française c'est aussi...



Un maillage territorial unique, couvrant des compétences Petite Enfance & Protection de l'Enfance complémentaires ...



- 53 crèches • 2226 berceaux
- 7 services de PMI
- 2 Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)
- 26 Espaces Bébés Parents
- 10 Relais & Centre Parentaux
- 6 Maison d'Enfants à Caractères sociaux
- 7 Unités d'accueil de vie collective
- 6 Services de placement familial
- 18 Services dédiés aux MNA...

... et des projets différenciants pour l'inclusion du plus grand nombre :



Insertion & lutte contre l'exclusion : 23% des enfants inscrits au sein de L'Univers des Patabulles sont accueillis en occasionnel, promesse de plus d'accès à l'accueil collectif pour les familles aux faibles revenus, ainsi que d'une souplesse d'accueil pour les parents en recherche d'emplois. Ce sont 14% des familles qui sont facturées moins de 1 euros de l'heure, afin de réduire le reste à charge et ainsi faciliter l'accueil en crèche pour tous.



Handicap : 0,9 % des enfants inscrits au sein de L'Univers des Patabulles sont en situation de handicap et bénéficient d'un accueil individualisé selon leurs pathologies et leurs besoins.



Croix-Rouge & Covid : Durant la crise, les professionnels Croix-Rouge sont amenés à participer à l'effort collectif via d'autres biais : prêter main forte aux plateformes de vaccination, aider au dispositif Croix-Rouge chez vous (un numéro qui s'adresse aux personnes qui n'ont personne autour d'elles pour les aider ou avec qui parler) ou encore s'engager ponctuellement sur la mission de médiateur Covid



Un accompagnement de tous les parents, en structure via l'expertise des professionnels et au-delà des murs, via les podcasts Parent(h)ères qui donnent la parole à tous les parents aux parcours de vie complexes, Mes Infos Bébé donne aussi accès au savoir Petite Enfance pour tous, via des contenus réalisés par les experts de notre réseau, exclusivement imagés pour n'exclure personne.

La crèche L'Univers des Patabulles



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

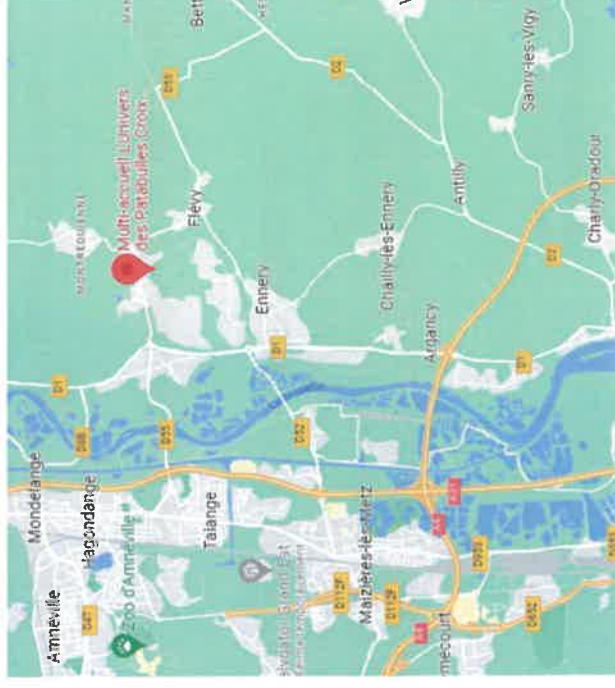
. Un peu d'histoire :

Le multi-accueil L'Univers des Patabulles a ouvert ses portes pour la première fois en août 2010, à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite. Depuis lors, la gestion de l'établissement a été assurée, en délégation de service public, par la Croix Rouge française.

. La taille et l'amplitude d'ouverture :

L'Univers des Patabulles est agréé à accueillir 50 enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans, dans un espace chaleureux de 678 m². La structure est ouverte du Lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30. Elle ferme ses portes 3 semaines pendant la période estivale, à l'occasion du Pont de l'Ascension, et une semaine pendant les fêtes de fin d'année.

. Carte d'implantation



Le mot de l'équipe



Ce projet d'établissement a été rédigé suite à une réflexion menée en équipe et il décrit dans les grandes lignes les valeurs pédagogiques et les pratiques mises en place au sein du multi-accueil L'Univers des Patabulles. Pour ce faire, nous nous sommes appuyées sur les connaissances actuelles du développement et des besoins de l'enfant.

Nous nous accordons toutes avec les valeurs qui y sont inscrites ainsi qu'avec les valeurs de la Croix Rouge française.

Soucieuses du bien être et de respecter les enfants, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, en répondant à leurs besoins tout au long de la journée mais aussi en nous adaptant dans la mesure du possible aux besoins et aux demandes des familles.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

LE PROJET D'ACCUEIL

Pour rappel ...



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

1° | **Le projet d'accueil.** Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ;

Présentation de l'établissement et de l'équipe

Le multi-accueil L'Univers des Patabulles de Trémery a une capacité d'accueil de 50 berceaux. Aujourd'hui son agrément autorise 50 berceaux répartis en 3 sections :

- Section des mousSES
- Section des moussaillons
- Section des matelots

L'établissement est ouvert 230 jours par an aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h à 18h30.

- L'établissement est fermé 135 jours par an :
- les weekends et jours fériés
 - lors du Pont de l'Ascension
 - trois semaines en été
 - entre Noël et Nouvel An

FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
Personnel de direction et administratif		
Directeur/Responsable	1	1
Directeur adjoint		
Assistant de direction		
Secrétaire administratif		
Personnel éducatif et pédagogique		
Auxiliaire de puériculture	4	4
Educateur de jeunes enfants	1	1
Employé de crèche	5	5
Autres		
Personnel médical et paramédical		
Infirmière puéricultrice	1	0,8
Infirmière Diplômée d'Etat		
Référent Santé & Accueil Inclusif	1	0,20
Psychologue		
Médecin	1	Selon les besoins
Psychomotricien		
Candidat élève (stagiaire)		
Total	14	12
Taux d'encadrement		%
Taux de professionnels qualifiés		60 % du nombre de salariés

La politique RH de la Croix-Rouge

La mission des ressources humaines est d'accompagner nos ambitions stratégiques avec des ressources humaines adaptées, compétentes et engagées, dans un cadre d'action centré sur les valeurs humaines et la reconnaissance.

Notre politique se décline en **7 POINTS CLÉS** :

- 1.** Etre garant de nos valeurs Croix-Rouge française
- 2.** Développer des outils et process RH adaptés
- 3.** Favoriser l'épanouissement professionnel
- 4.** Promouvoir le bien-être au travail
- 5.** Investir dans un développement continu du management
- 6.** Maintenir un dialogue social construit
- 7.** Promouvoir la diversité

Les salariés se voient appliquer la convention collective nationale de la Croix-Rouge française.

Le recrutement des salariés en établissement

Une procédure nationale définit les modalités de recrutement d'un salarié dans un établissement en application de l'article 49 des statuts de la Croix-Rouge. Cette procédure s'applique à tout recrutement de salarié supérieure à six mois.

La Croix-Rouge inscrit son processus de recrutement dans les deux principes fondateurs suivants

1 | Priorité à la mobilité interne sur l'ensemble des postes disponibles : la Croix-Rouge française donne un droit de priorité de 3 semaines aux salariés en application de l'article 2.3.2.1 du Projet social du 19 juin 2008.

2 | La mise en œuvre d'une politique de diversité : Cette politique dans laquelle s'inscrit fortement la Croix-Rouge comprend deux volets : le respect du principe de non-discrimination et le principe d'égalité de traitement. Discriminer est un délit sanctionné par le code pénal. La discrimination consiste à procéder à une différence de traitement sur des critères illicites comme l'origine, le sexe, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé et le handicap. A cet effet, les recrutements s'effectuent avec :

- > **Une approche compétences** (adéquation du profil des candidats au cahier des charges du poste) afin d'objectiver les choix ;
- > Le principe de **double regard** sur le recrutement.

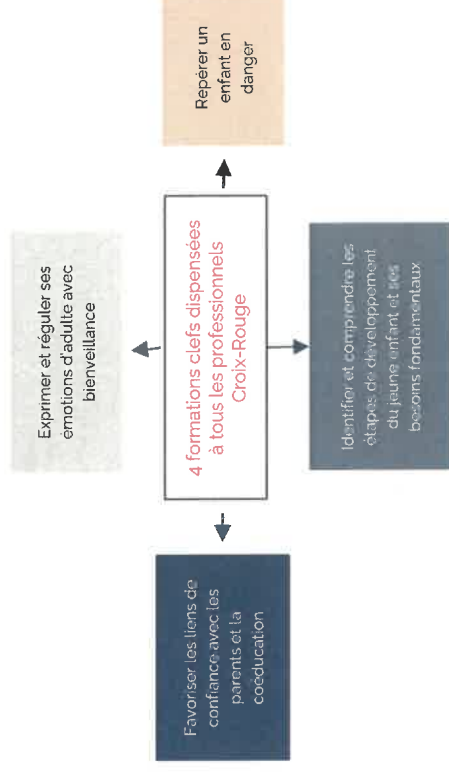
Le directeur d'établissement veille à anticiper tout recrutement et utilise, tout au long de la procédure, l'application « Carrefour de l'emploi » présente sur l'intranet de la Croix-Rouge française.

L'intégration des nouveaux salariés ...

Un livret d'accueil national des salariés a été réalisé par la direction des ressources humaines et est distribué à chaque nouveau salarié. Celui-ci présente l'histoire de la Croix-Rouge française, ses 7 principes fondateurs, ses cinq principaux champs d'action et son organisation.

Par ailleurs notre établissement a mis en place un livret d'accueil pour chaque nouveau salarié et notamment à destination des stagiaires et du personnel intérimaire avec la présentation de l'établissement et son organisation.

...et leur formation



Ainsi que ...

- **La formation continue et diplômante** : Chaque année les professionnelles bénéficient de formations initiales ou de recyclage, obligatoires et diplômantes telles que la formation PSC1 ou la formation EPI, HACCP. Elles ont également la possibilité de participer à des formations centrées sur leurs pratiques (voir en annexe le plan de formation 2024).
- **La politique de montée en compétence et de professionnalisation** : Les professionnelles qui le souhaitent sont accompagnées dans le cadre de VAE diplômantes.
- **La gestion prévisionnelle des besoins et des compétences aux besoins d'accueil des jeunes enfants**
- **Les centres de formations d'auxiliaires de puériculture.**

Les instances représentatives du personnel

Les instances représentatives du personnel (**IRP**), recouvrent trois types d'organismes :

1. les représentants ou délégués du personnel (**RP ou DP**);
2. les comités d'entreprises (**CE**) à partir de 50 salariés ;
3. les comités sociales & économiques (**CSE**)

Ces instances ont l'objectif commun de faciliter le lien entre l'employeur et l'employé, notamment en cas de désaccord.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

La direction des ressources humaines de la Croix-Rouge française a élaboré un document unique d'évaluation des risques professionnels « Type Enfants et Familles - Crèche Collective ». Ce document tel qu'il est conçu ne se substitue pas au document unique de l'établissement. Il est destiné soit à être complété en particulier pour la détermination du plan d'action ou à un usage "support" pour la réalisation ou l'actualisation du document unique propre à l'établissement.

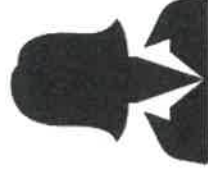
Le DUERP de notre établissement évalue les éléments suivants :

- risques biologiques et infectieux
- risques liés aux conditions de travail
- risques psychosociaux
- risques routiers

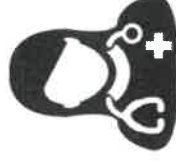
L'évaluation des risques et les plans d'actions qui en découlent sont propres à chaque profession de l'établissement.

Les compétences professionnelles mobilisées

La directrice est responsable du bien-être et de la sécurité des enfants accueillis et des professionnels. Elle est aussi en charge de la qualité de l'accompagnement des familles. Dans ce but, elle mobilise les partenaires extérieurs : PMI, CAMSP, commerces, bibliothèque, conservatoire de musique etc. Elle encadre aussi l'équipe et coordonne les différentes actions sur le terrain.



L'infirmier(e) contribue au développement de l'enfant par la mise en place et la surveillance d'actions de soins. Elle met en œuvre les protocoles médicaux, gère le matériel d'urgence et la pharmacie.



L'éducatrice de jeunes enfants veille et contribue à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique et exerce des fonctions d'encadrement pédagogique de l'équipe.



Les compétences professionnelles mobilisées



L'auxiliaire de puériculture assure les soins quotidiens en lien avec l'infirmier(e) et organise les activités d'éveil en lien avec les éducateurs (trices).



L'employé(e) de crèche participe à l'encadrement et aux soins quotidiens des enfants en lien avec les auxiliaires de puériculture et les infirmiers et à leur éveil en lien avec les éducateurs .



La.le psychologue et la.le psychomotricien.ne contribuent en liaison avec les parents et l'équipe, à la bonne adaptation des enfants, à leur bon développement et à leur épanouissement. Ils peuvent écouter, accompagner et orienter les parents.



L'agent de service polyvalent assure les fonctions de l'Imise en plat des repas des enfants], d'entretien du linge ainsi que la propreté des locaux.»

Les rencontres entre professionnels & entre parents

Les journées pédagogiques & réunions internes

- ❖ Une journée pédagogique est mise en place chaque année après les congés estivaux pour préparer la rentrée mais aussi pour mener des réflexions sur les pratiques pédagogiques, ou encore pour se former.
- ❖ Une réunion en équipe complète se tient tous les deux mois, de 18h30 à 20h30 pour travailler sur des thématiques pédagogiques.
- ❖ Des réunions de section sont organisées autant que cela s'avère nécessaire, les mercredis sur le temps de sieste des enfants.

Les rencontres avec les partenaires

- ❖ Commission de proximité : Cette commission regroupe à la fois les partenaires financiers, des bénévoles de la croix rouge, un représentant du personnel, un parent et la direction de l'établissement. Elle permet d'échanger sur les projets qui ont été mis en place dans la structure, de faire le point sur les actions menées auprès des familles, ainsi que sur l'activité de la structure.
- ❖ Des visites de contrôle peuvent être organisées par les différents partenaires financiers ou encore par le Département de la Moselle via la puéricultrice de PMI.

Les rencontres avec les parents

- ❖ La première rencontre : le rendez vous famille. Il permet d'expliquer aux parents le fonctionnement de la crèche, de prévoir la période de familiarisation, ou encore de faire le point sur les éléments importants du règlement de fonctionnement.
- ❖ La période de familiarisation débute toujours par une heure d'échanges entre le parent et une professionnelle de l'équipe
- ❖ Une réunion de rentrée est organisée à chaque début d'année scolaire afin de présenter notamment aux parents l'équipe et les projets de l'année à venir.
- ❖ Les goûters/p'tits déjeuners thématiques et conviviaux organisés pour les parents une fois par mois.
- ❖ Les transmissions parents/professionnels : un temps d'échanges privilégié pour évoquer la journée de l'enfant mais aussi ses besoins, son développement.

Les groupes de travail

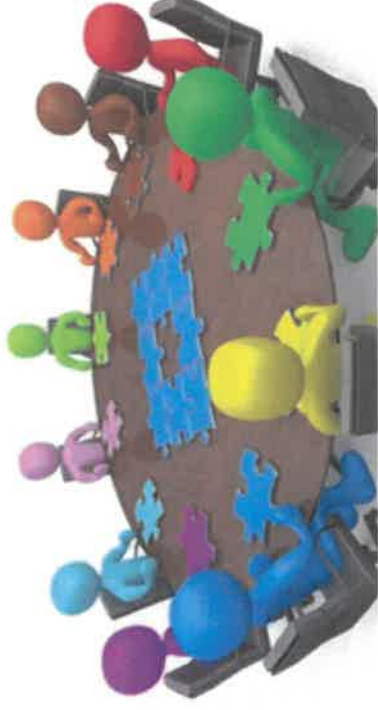
- ❖ Groupe de travail sur le projet éducatif
- ❖ Groupe de travail sur des projets particuliers

L'analyse de pratique

L'Analyse de la Pratique Professionnelle est un espace et un temps donné qui permet aux professionnels d'une discipline de réfléchir sur leur pratique.

Cet espace de partage, d'échange et d'écoute réciproque permet d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés. Elle est encadrée par un expert.

Au sein de L'Univers des Patabulles, les groupes d'analyse de pratique ont lieu tous les trois mois et sont encadrés par un psychanalyste et psychologue clinicien.



Le Pôle Psycho-Educatif (ou PPE)

Depuis 2019, le PPE accompagne les EAJE du Grand'Est en intervenant auprès des professionnels de la petite enfance, mais aussi des familles.

Les demandes d'intervention sont assurées par Sarah Bach, psychologue clinicienne et Valérie Labat, consultante petite enfance et parentalité.

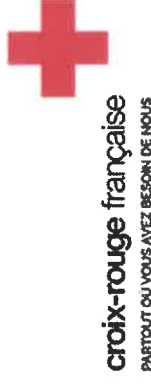
En proposant un accompagnement et un soutien pluridisciplinaire, toutes deux participent à déployer et soutenir la stratégie nationale petite enfance CRf afin de :

- garantir la sécurité physique et affective des enfants accueillis au sein du collectif fréquenté,
- permettre aux équipes d'évoluer et d'actualiser leurs pratiques en lien avec les données scientifiques actuelles,
- de guider et soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité.

Ce service gratuit est mutualisé sur l'ensemble des EAJE concernés.



Les prestations d'accueil proposées



L'établissement est ouvert 230 jours par an aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h00 à 18h30.

L'établissement est fermé 135 jours par an les weekends et jours fériés, lors du Pont de l'Ascension, trois semaines en Août mais aussi une semaine entre Noël et Nouvel An.

L'établissement propose différents modes d'accueil, afin de s'adapter aux besoins des familles :

L'accueil régulier

La famille connaît ses besoins à l'avance et ceux-ci sont récurrents. L'enfant est connu et inscrit dans la structure selon un contrat d'accueil établi pour un nombre d'heures mensuel. La régularité peut être aussi bien de 2 heures que de 35 heures par semaine. Le nombre d'heures n'est pas soumis à minima. Aucune condition d'activité professionnelle des parents n'est exigée.

L'accueil occasionnel

La famille connaît ses besoins à l'avance, mais ceux-ci sont ponctuels. En cas d'accueil occasionnel, la signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire. En revanche, l'enfant doit être connu et inscrit dans l'établissement.

L'accueil exceptionnel ou d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La structure peut appliquer un tarif horaire moyen, établi sur la moyenne des participations familiales calculées sur l'année passée. En cas d'urgence sociale, le tarif plancher peut être appliqué.

Les modalités d'inscription



Les modalités d'admission de votre structure

Un formulaire de préinscription (à retirer auprès de la direction) permet aux familles de formuler une demande d'accueil.

Ces formulaires sont étudiés par la directrice de la crèche soit de manière immédiate si la demande est urgente, soit à l'occasion de deux commissions d'attribution des places qui ont lieu au printemps et à l'automne. Chaque famille se voit attribuer un certain nombre de points en fonction d'une grille de pondération. Les familles recevant le plus de points se verront attribuer une place en priorité. Si le nombre de demandes d'accueil excède le nombre de places disponibles, certaines familles peuvent être mises sur liste d'attente.

Modes de financement

Le multi-accueil L'Univers des Patabulles est financé par :

- > **La CAF**, sous forme d'une prestation de service unique (PSU) : la prestation de service unique correspond à la prise en charge par la CAF de 66 % du prix de revient horaire d'un Eaje, dans la limite du prix plafond fixé par la Caisse nationale des allocations familiales, déduction faite des participations familiales.
- > **Le CIAS Rive Droite** sous la forme d'une subvention ;
- > **Les participations familiales** : dans le cadre de la Prestation de Service Unique, la tarification appliquée aux familles se fait en heures. Cette tarification varie en fonction des ressources de la famille (ressources au 1er janvier de chaque année), de la composition familiale et du type d'accueil proposé. Pour déterminer un tarif horaire, il convient d'appliquer aux ressources annuelles imposables de N-2 ramenées au mois, le taux correspondant à la composition familiale, selon le tableau suivant :

Mode d'accueil	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7	> 8 enfants
En accueil collectif	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%
En accueil familial, parental et micro crèche	0.05%	0.04%	0.03% (de 4 à 5) 0.02% à partir de 6	0.02%	

Les modalités de prise en charge

L'accueil des enfants en situation de handicap : Dans ce cas de figure, un protocole d'accueil individualisé est mis en place en concertation avec la famille de l'enfant, la référente RSAI et la directrice de la structure ainsi qu'avec l'équipe pluridisciplinaire qui entoure l'enfant.

La fourniture de couches, repas, lait : Le multi-accueil L'Univers des Patabulles fournit les produits d'hygiène quotidiens ainsi que les couches (PAMPERS HARMONIE). Les parents qui souhaitent utiliser des produits/couches différents peuvent les apporter mais cela n'impactera pas leur tarif horaire. La structure fournit aussi les repas des enfants quelque soit leur âge, ainsi que le lait (GALLIA). Les mères qui allaitent peuvent bien sûr apporter leur lait en respectant le protocole en vigueur dans l'établissement.



La restauration : Pour les tout petits, qui ne mangent pas encore en morceaux, la crèche prévoit des repas en petits pots. Ceux-ci permettent de vraiment s'adapter à la diversification alimentaire de chaque enfant. Pour les plus grands, la structure prévoit des repas livrés par le traiteur Adeppa en lison chaude. Nous nous adaptons également aux régimes alimentaires particuliers du type sans viande/sans porc en proposant un repas alternatif aux enfants concernés. Enfin pour les enfants présentant des allergies alimentaires, nous nous adaptons en suivant les préconisations établies par leur médecin.



LE PROJET ÉDUCATIF



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Pour rappel...

2 | Un projet éducatif. Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ;

Les principes éducatifs

Notre projet éducatif est une traduction du regard que nous portons sur l'enfant et sa famille, sur sa place dans la société et sur son devenir. C'est à partir de ses interactions sociales avec ses pairs (adultes et enfants) qu'il se construit et développe une image positive de lui-même, essentielle à son bon épanouissement.

L'un de nos objectifs est de contribuer à la construction de **l'estime de soi de chaque enfant**, quel que soit son sexe, son origine ou sa condition. L'accompagner dans la quête de son autonomie et de son épanouissement reste une des valeurs fondamentales de notre travail au quotidien.

Nous nous attelons à considérer l'enfant, dans son intégralité. Chaque enfant est un individu particulier avec une histoire, des expériences de vie, des connaissances, des projets, des émotions, des rythmes et des besoins spécifiques. Et cela ne peut se concevoir sans prendre en compte l'environnement de l'enfant et sa famille.

Tout enfant a droit au respect et ce, au même titre que tout adulte.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Courants & inspirations pédagogique

Les neurosciences

Marshall Rosenberg : La communication non violente

Françoise Dolto : L'enfant est un être humain à part entière qui mérite respect et considération (accueil individualisé)

Emmi Pikler : L'enfant a besoin qu'on lui accorde des soins de qualité en mettant des mots sur nos gestes (verbalisation), mais aussi que l'on respecte sa motricité et son développement.

Maria Montessori : L'enfant apprend en expérimentant par lui-même.

Isabelle Filliozat : Il est important d'accueillir les émotions des enfants et de remplir leurs réservoirs affectifs.

Les objectifs éducatifs

1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

Un être humain en développement

Considérer l'enfant dans son individualité est pour les professionnelles une condition nécessaire à l'épanouissement de chacun et à la reconnaissance de sa singularité au sein de la collectivité. C'est en puisant dans les connaissances et expériences rassemblées par les professionnelles de l'équipe pluridisciplinaire que peut être développée une réelle connaissance de chaque enfant accueilli. Cela exige de la part des professionnelles d'accepter d'apprendre de l'enfant et de ses parents, d'écouter, d'observer, de s'interroger, de se remettre en question afin d'être en mesure d'adapter ses pratiques à chacun.

Respect du rythme de l'enfant

Pour les professionnelles, il est important que la familiarisation avec la vie en collectivité se fasse en douceur et progressivement : Le jeune enfant encore immature sur bien des plans, ne doit pas avoir à subir les exigences de la vie en groupe. C'est avant tout aux personnes prenant soin de lui de s'adapter à ses singularités.

Respecter les rythmes individuels de chaque enfant malgré la nature collective de l'accueil est donc une priorité pour les professionnelles et il est de ce fait primordial pour elles d' apprendre à connaître chaque enfant, à identifier ses rythmes et ses besoins. Elles disposent pour cela de plusieurs outils :

L'observation des comportements des enfants à tout instant de la journée est un des éléments qui leur permet de mieux connaître les rythmes individuels de chaque enfant et de repérer les signaux qui expriment un besoin de manger, dormir, bouger, jouer ou encore de sécurité affective.

La fiche d'habitudes de vie, complétée avec les parents lors de la première heure de familiarisation, est un outil à disposition des professionnelles pour apprendre à connaître l'enfant et savoir comment se déroule ses journées à la maison.

Les échanges avec les parents, qui ont notamment lieu au quotidien lors des temps de transmissions du matin et du soir, sont aussi indispensables aux professionnelles. Ceux-ci leur permettent de savoir comment l'enfant se sent, où il en est dans son développement et ses acquisitions, quels sont ses besoins de sommeil, à quelle heure doit être pris le prochain repas.

Tous ces éléments sont retranscrits dans **les feuilles de transmissions**. Cet outil permet de prendre note jour après jour, de manière individualisée, du déroulement de la journée de chaque enfant et ainsi d'avoir une vision globale sur ses journées.

Dans la section des moutures, chaque famille reçoit un **cahier de transmissions** qui fait le lien maison-crèche jusqu'à un an de l'enfant environ. Il permet de suivre au plus près le rythme de vie des bébés à la maison comme à la crèche et sert de repère aux professionnels pour accompagner chaque enfant au plus près de ses besoins.

Respect du développement de chaque enfant

Principe de la motricité libre : Les professionnelles ont à cœur de respecter le développement psychomoteur de chaque enfant et de ce fait elles appliquent le principe de motricité libre. Elles laissent ainsi les bébés développer leurs compétences motrices à leur rythme. Cela signifie qu'en aucun cas elles ne placent un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même. Elles adaptent et sécurisent l'environnement des enfants pour que ceux-ci puissent se développer à leur rythme. Elles adoptent des postures qui permettent aux enfants de se faire confiance et d'évoluer en pleine conscience de leurs capacités.

Marcher pieds nus : Afin de favoriser la motricité et l'équilibre naturel des enfants, mais aussi dans le but de leur permettre de ressentir pleinement leurs sensations corporelles, les professionnelles souhaitent que les enfants puissent marcher pieds nus au sein de la structure.

A chacun sa cadence : Au quotidien, les professionnelles ont également à cœur de veiller à ce que chaque enfant puisse se développer à son rythme. Les grandes acquisitions liées au langage, à la marche ou encore la maîtrise des sphincters sont accompagnées et encouragées avec bienveillance, patience et respect. Au quotidien, les professionnelles évitent aussi de comparer les enfants car ceux-ci se développent de manière singulière et chacun à son rythme.

L'accueil des enfants en situation de précarité, d'isolement social ou de handicap

Intégrer des enfants en situation sociale difficile ou en situation de handicap dans un milieu ordinaire est primordial pour permettre à l'enfant de grandir, d'évoluer parmi ses pairs et d'éviter une stigmatisation ou une exclusion. Cet accueil est complémentaire d'un accompagnement social, médical ou thérapeutique et permet à l'enfant de s'épanouir et de conquérir son autonomie.

Des adaptations spécifiques dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap, de précarité ou d'isolement social peuvent être mises en place afin de réduire les inégalités de développement éventuelles.

Cela passe généralement par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé, communément appelé PAI. Il permet d'identifier les besoins spécifiques d'un enfant et d'énoncer les pratiques à mettre en œuvre pour y répondre de la façon la plus adaptée possible. Ce PAI peut être travaillé de manière pluridisciplinaire avec l'ensemble des acteurs qui accompagnent l'enfant au quotidien.

Les objectifs éducatifs

**2 | Assurer une mission
de prévention précoce
afin de réduire les
inégalités de
développement chez
l'enfant**

Les EAJE de la Croix-Rouge française accueillent en priorité les enfants en situation de précarité et en situation de handicap.

Le rôle de prévention et la compréhension du public précaire deviennent alors des aspects essentiels de l'accompagnement en EAJE.

De fait, l'EAJE L'Univers des Patabulles fait de la prévention auprès des familles les plus en difficultés dans leur fonction parentale, concourant ainsi à la protection de l'enfance et veille à réduire les inégalités de développement chez l'enfant.

L'observation, un outil au service de la prévention précoce

Une observation fine, attentive et régulière de l'enfant permet aux professionnelles de bien le connaître, d'identifier ses habitudes, ses rythmes, ses capacités, ses façons de signifier ses attentes et mouvements de volonté, ou encore ses affects.

En associant ces observations à leurs connaissances sur le développement du jeune enfant et en échangeant parfois de manière pluridisciplinaire, les professionnelles assurent leur mission de prévention précoce. Elles vont ainsi être en mesure de détecter des éventuels troubles ou anomalies dans le comportement, le développement psychomoteur ou encore dans les relations d'un enfant avec ses pairs.

Ces observations sont aussi ce qui va leur permettre d'individualiser, de coordonner et d'ajuster les réponses données aux besoins et à l'évolution de cet enfant. L'un des objectifs de la prévention précoce étant justement de pouvoir accompagner au plus tôt les besoins spécifiques des enfants qui sont soit en difficulté sociale ou familiale, soit qui souffrent d'une maladie, d'un trouble neuro-développemental ou encore qui seraient en situation de handicap.

Un travail en partenariat

- ⇒ **Avec le Pôle Psychoéducatif** : Sarah Bach, psychologue clinicienne et Valérie Labat, consultante petite enfance et parentalité travaillent en partenariat étroit avec l'équipe et la direction de la structure pour accompagner, guider et soutenir les familles. Elles assurent, sur sollicitation des familles ou des équipes, des temps d'observation auprès des enfants et orientent éventuellement les familles lorsque nécessaire vers des partenaires sociaux, médicaux ou médico-sociaux.
- ⇒ **Avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI)** : Dans le cadre du **dispositif de relai parental** auquel nous avons adhérer via la signature d'une charte, la PMI est susceptible d'orienter des parents ayant des difficultés éducatives, familiales et ou sociales vers notre établissement afin d'offrir à leur(s) enfant(s) un environnement sécurisant, stimulant et ludique. Ce dispositif permet aussi aux parents d'avoir des temps de répit et donc prévient des risques de dégradation des relations intrafamiliales.
- ⇒ **Avec tous les acteurs sociaux, médicaux et médico-sociaux qui peuvent être utiles en fonction des situations des enfants et de leurs familles (CAF, CAMSP, médecin traitant, assistantes sociales,)**. Il peut s'agir de mise en relation ou d'un travail d'accueil et d'accompagnement commun.

Les objectifs éducatifs

**3 | Accompagner
l'enfant vers
l'autonomie et la
socialisation**

Pour explorer et découvrir son environnement, pour expérimenter par lui-même et pour se socialiser, l'enfant a d'abord besoin de se sentir sécurisé. Garantir la sécurité affective des enfants est donc l'une des principales missions des professionnelles. Pour la mener à bien, elles s'appuient sur :

- Un aménagement de l'espace** accueillant, chaleureux et cocooning, offrant suffisamment de jouets aux enfants et répondant à leurs centres d'intérêt ainsi qu'à leurs besoins développementaux.
- Des repères temporels et des rituels** qui s'inscrivent dans un déroulement de journée type, établit en équipe, de manière détaillée. Il est scrupuleusement respecté pour permettre aux enfants d'anticiper les différents temps de la journée et les moments où les professionnelles seront amenées à prendre soin d'eux personnellement.
- Des règles de vie** précises qui sont réfléchies en équipe et qui sont énoncées aux enfants avec bienveillance et constance.
- Un accueil et un accompagnement bienveillants** permettant aux enfants de bénéficier de toute l'attention dont ils ont besoin. Celui-ci passe à la fois par les mots et les gestes des professionnelles qui s'attachent à se mettre à la hauteur des enfants, à parler avec douceur et respect, à accueillir les émotions des enfants, à mettre des mots dessus, à encourager et valoriser les enfants dans leurs acquisitions.
- Des temps de soins individualisés et en tout petits groupes** offrant une certaine intimité et propices à de riches échanges. Les professionnelles veillent en ce sens à scinder le groupe d'enfants en plusieurs sous groupes et à utiliser l'ensemble des espaces à leur disposition dans la structure.

La communication orale augmentée par les signes de la LSF, un outil pour permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins

Les tout petits, qui n'ont pas encore la capacité de communiquer avec des mots, ont malgré tout des besoins et des émotions à exprimer. Bien souvent ils n'ont pas d'autres moyens d'expression que leurs rires et leurs pleurs.

Partant de ces constats, les professionnelles de l'établissement ont souhaité se former à la communication orale augmentée par les signes de la LSF. Celle-ci présente bien des intérêts pour l'enfant mais notamment celui de pouvoir leur offrir un outil d'expression précoce. Cette pratique consiste à associer des signes de la LSF à certains mots clés lorsque l'on s'adresse à un enfant. L'enfant va pouvoir se les approprier et éventuellement les reproduire afin de faire entendre son besoin à l'adulte qui prend soin de lui.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de garantir la sécurité affective des enfants en ce sens qu'à terme elle peut contribuer à les apaiser et à se sentir compris, entendus.

A petits pas vers l'autonomie

Les acquisitions qui jalonnent la vie du jeune enfant sont chacune des petits pas vers l'autonomie : se tourner, s'asseoir, faire du 4 pattes, marcher, choisir des jeux, manger seul et avec des couverts, se déshabiller, maîtriser ses sphincters, parler. Les professionnelles sont là pour accompagner les enfants dans toutes ces étapes, en faisant preuve de patience et de pédagogie.

Laisser les enfants expérimenter par eux-mêmes :

Elles ont à cœur d'amener les enfants à devenir acteurs de leur quotidien et à gagner en autonomie petit à petit, à mesure que leurs compétences le leur permettent. C'est notamment en les laissant expérimenter par eux-mêmes certains jeux et certains gestes que les enfants vont apprendre plus facilement, de manière plus sûre, et donc par là même devenir plus autonomes.

A chacun son rythme :

Avec l'accompagnement bienveillant, encourageant et valorisant des professionnelles, les enfants vont se sentir suffisamment en confiance pour oser, pour essayer, et pour entreprendre. Elles s'engagent également à toujours faire en sorte qu'aucun enfant ne soit brusqué dans ce chemin vers l'autonomie. A chacun son rythme, à chacun son chemin.

S'inscrire dans une démarche de coéducation :

Les professionnelles ont à cœur d'associer les parents à chacune de ces étapes en échangeant quotidiennement sur les progrès des enfants, en les consultant pour savoir où ils en sont dans telle ou telle acquisition à la maison. Elles sont là aussi pour assurer une fonction de soutien parental et orienter les parents qui en ressentent le besoin.

Les objectifs éducatifs

4 | Eveiller l'enfant à la nature et au monde qui l'entoure

Apprendre à être ensemble : « De la rencontre de l'autre à la rencontre avec les autres »

Tous les gestes quotidiens sont une source de découvertes pour l'enfant. L'éveil se fait tout au long de sa journée, par la communication avec les adultes et ses camarades par le jeu. L'enfant joue : c'est sa principale activité. Le jeu développe le langage, la sociabilité, la créativité et les capacités cognitives de l'enfant. A travers le jeu, et grâce à l'accompagnement bienveillants des adultes, les enfants apprennent à vivre ensemble, à se découvrir, à se respecter, à s'entraider.

Contrairement aux idées reçues, de la naissance à trois ans, les enfants jouent davantage les uns à côté des autres que les uns avec les autres. Evoluer au sein d'un espace commun, devoir partager les jouets et l'attention des professionnelles sont autant d'éléments qui stimulent les enfants dans l'acquisition de leurs compétences sociales.

Chez les Mousses, nous observons que les bébés sont très attentifs et réceptifs à leur environnement, aux adultes et aux enfants qui interagissent avec eux. Parfois la présence des autres enfants peut les impressionner. Les professionnelles mettent alors en place une ambiance apaisante et accompagnent ces interactions en mettant des mots sur ce qui se passe, en accueillant les émotions des tout petits.

Chez les Moussaillons, les enfants commencent à prendre plaisir à jouer, à manipuler tout en restant plutôt solitaires dans leurs jeux. Les jouets utilisés par d'autres enfants deviennent des objets de convoitises et des situations de conflits peuvent s'en suivre. C'est donc la découverte de la frustration, du partage et de la socialisation. Posséder les jouets en plusieurs exemplaires permet de limiter ces petites frustrations. Les professionnelles prennent aussi le temps d'expliquer les règles de vie aux enfants en interdisant notamment les gestes/comportements inadaptés entre enfants (du type tapes, morsures). Ceux-ci sont souvent une réaction pulsionnelle face à une émotion, une frustration difficile à exprimer autrement lorsque l'on est tout petit. En ce sens, elles accordent aussi beaucoup d'importance à mettre des mots sur les maux des enfants.

Chez les Matelots, le jeu « ensemble » commence à se mettre en place. Les enfants apprennent petit à petit à élaborer et construire et se coordonner dans les temps de jeux libre (poupées, dinette, voitures) ou grâce aux jeux collectifs proposés par les professionnelles (toile de parachute, jeu de balles, danses). C'est un vrai apprentissage de la vie en groupe qui se met tout doucement en place.

Force est de constater que de nos jours, les jeunes enfants sont de moins en moins en contact avec la Nature. Or, lorsqu'on sait que les premières années de vie du jeune enfant forgent les fondements du rapport à soi, mais aussi du rapport à l'autre et au Monde, on réalise que cultiver la relation enfant-nature dès la petite enfance est un enjeu majeur.

Les bienfaits du contact avec la Nature pour les jeunes enfants ne sont plus à prouver. A son contact, les enfants améliorent leur santé physique et développent leurs capacités motrices, leur imagination, leur langage, ou encore leur sensibilité. Lorsqu'ils entrent en relation avec la Nature, les sens des enfants sont en éveil et cela les encourage à observer, manipuler, découvrir leur environnement.

Un contact répété et plaisant avec la Nature permettra aux enfants de l'aimer et de s'y sentir bien. Cela fera éventuellement naître en eux l'envie de la préserver.



Pour toutes ces raisons, les professionnelles ont à cœur de mettre en place des pratiques et des projets qui permettront aux enfants de développer un lien avec la Nature.

Le Potager de Joël : Grâce à l'intervention de Joël, bénévole de la Croix Rouge française, un petit jardin potager a vu le jour au sein de la structure. Chaque mercredi, il partage du temps avec les enfants afin de leur transmettre cet engouement pour la Nature et ce qu'elle a à nous offrir à travers le jardinage.

Les sorties au quotidien dans le jardin : Les sorties quotidiennes permettent aux enfants de prendre l'air, de bouger davantage et plus librement. Elles réduisent leur niveau de stress et répondent à leurs besoins de se mouvoir. Dans le jardin, même si celui-ci est sécurisé par un sol souple et une clôture, les enfants sont visuellement et physiquement au contact de la nature : Entourés de verdure et d'espace verts, les enfants peuvent régulièrement cueillir de l'herbe, des coquelicots, des morceaux de sapin et ramasser des escargots.

Les sorties organisées : Environ une fois par mois, une sortie « Nature » est organisée avec un groupe d'enfants de la structure. L'objectif est de quitter les murs de la crèche direction la cueillette de Peltre ou le parc de Bétange. Ces deux lieux offrent notamment aux enfants la possibilité de manipuler des plantes, de goûter des fruits et des légumes, d'observer des insectes, ou encore de voir et caresser des animaux de la ferme.

Médiation animale : Le poulailler des Patabulles

Pour aller plus loin dans cette démarche, les professionnelles se sont aussi engagées dans un projet de médiation animale en optant pour la mise en place d'un poulailler à la crèche.

Les objectifs, enjeux et intérêts d'un tel projet sont nombreux. Il permet notamment de :

=> Favoriser le développement du langage des enfants

La médiation animale est un outil qui permet aux professionnelles de favoriser l'acquisition et le développement du langage chez le jeune enfant. Cela passe notamment par la mise en mots de tout ce que l'enfant peut voir, sentir ou toucher et même ressentir. Cela suscite aussi de nombreux échanges et/ou interactions positives entre enfants.

=> Permettre aux enfants d'apprendre à exprimer leurs émotions dans le respect de l'autre : la médiation animale comme outil de régulation des émotions et de socialisation

La relation avec l'animal, lorsqu'elle est proposée aux tout petits, leur permet de vivre tout un panel d'émotions. Leur rencontre est forcément mobilisatrice de quelque chose : fascination, joie, plaisir, compassion, peur (car l'animal impressionne parfois l'enfant). Mais dans tous les cas, pour le tout petit, c'est une impulsion émotionnelle vers la vie et vers l'autre différent de soi.

Avec l'accompagnement bienveillant de l'adulte, l'enfant va apprendre à exprimer ses émotions et à les vivre dans le respect de l'autre (sous-entendu de l'animal mais progressivement aussi des autres enfants).

=> Contribuer à assurer la sécurité affective des enfants

Favoriser le développement des compétences sociales des enfants a pour conséquence directe de contribuer à la sécurité affective de l'ensemble des enfants accueillis. En effet, les enfants ayant la possibilité d'exprimer leurs maux par des mots et ayant développé la capacité de tenir compte de l'autre sont moins enclins à entrer en conflits « physiquement » avec leurs camarades.

L'aspect ludique et plaisant de la rencontre avec l'animal a aussi pour vertu d'apaiser les enfants en peine ou en pleurs, en manque de leurs parents.

=> Sensibiliser les enfants à la nature et à la biodiversité

C'est une question de santé publique et de responsabilité des adultes que nous sommes, de sensibiliser les enfants à la nature et à la biodiversité.

Nous avons pensé qu'installer un poulailler au sein de notre structure serait un moyen ludique et enrichissant de faire découvrir la nature aux enfants, mais aussi de les sensibiliser à la cause animale et à la biodiversité. Ramasser les oeufs, nourrir les poules, nettoyer leur enclos, composer les paillages de l'enclos sont autant de gestes quotidiens que les enfants peuvent appréhender et qui les aident à prendre conscience de l'importance du respect des animaux et de la Nature.

Donner la possibilité à l'enfant de vivre à l'extérieur et d'être au contact des animaux, en crèche, c'est être attentif à son besoin de connexion à la nature.

=> Offrir aux enfants la chance de faire de nouvelles expériences sensorielles : favoriser leur éveil sensoriel

Le jeune enfant grandit et apprend en explorant le monde qui l'entoure, en observant et surtout en expérimentant. Dans cet esprit, lui proposer des interactions avec des animaux c'est lui offrir la possibilité de faire de nouvelles expériences sensorielles et motrices.

Les temps forts de la journée Section des Mousses



La familiarisation | Cette première étape se fait en douceur et débute avec la rencontre entre la famille et les professionnelles qui prennent un temps pour échanger sur l'enfant, ses besoins et ses habitudes de vie. Elle se poursuit la plupart du temps sur une semaine voire deux, au cours desquelles l'enfant est accueilli sur des temps courts d'abord, puis de plus en plus longs. Les parents qui le souhaitent ont la possibilité de rester avec leur enfant lors des premiers temps d'accueil pour apprendre à se séparer de manière sereine et sûre.

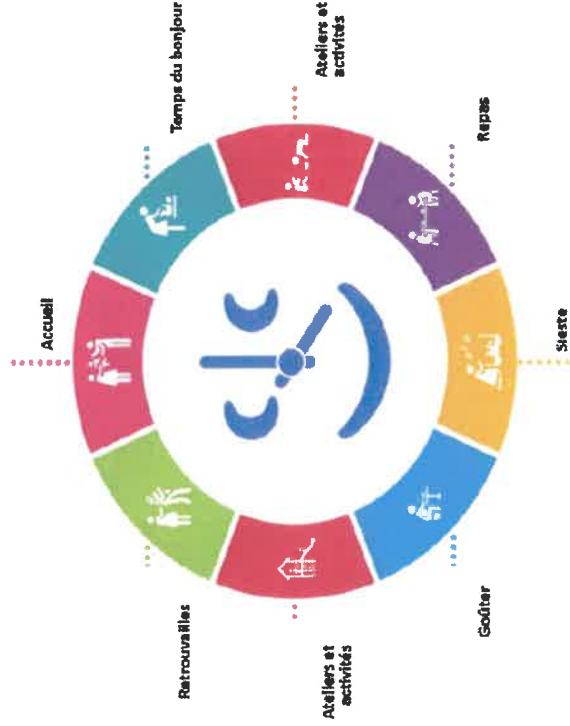
La séparation du matin | Chaque matin, les parents sont invités à entrer dans la section avec leur enfant afin de pouvoir engager la séparation tout en douceur. Une professionnelle viendra les accueillir et recueillera les informations essentielles au bon déroulement de la journée (heure du dernier repas, traitement éventuel, état général de l'enfant, besoins de sommeil ou de soins particuliers). La séparation sera ensuite marquée par le passage du bébé des bras de son parent aux bras de la professionnelle.

Ateliers & activités | Les bébés qui évoluent dans cette section s'éveillent, explorent dans un espace à la fois stimulant et coconing qui leur permet d'être attentifs et réceptifs à leur environnement, aux adultes et aux autres enfants qui interagissent avec eux. Au quotidien, ces explorations, sensations sont mises en mots par les professionnelles et ces interactions sont accompagnées avec bienveillance. Les enfants ont à leur disposition des jouets adaptés à leurs besoins et leurs compétences psychomotrices : hochets, anneaux de dentition, ballons, portiques, marionnettes, livres, instruments de musique, jeux sonores et lumineux. Dans une ambiance apaisante (lumière tamisée, musiques douces), les professionnelles proposent aussi des temps d'éveil stimulants ou reposants (comptines, massage bébé, peinture propre, découvertes sensorielles).

Repas | Chez les Mousses, les repas sont donnés de manière individualisée, un enfant après l'autre, en fonction de l'heure à laquelle chaque enfant a besoin de manger. Les biberons sont donnés dans les bras et les repas sont donnés en chaise haute inclinée ou non selon la capacité de l'enfant à tenir assis. La constance et le contenu du repas sont adaptés en fonction des consignes transmises par les familles.

Sieste | Un temps de sommeil est proposé aux bébés dès lors qu'ils en manifestent le besoin. Les professionnelles proposent des conditions d'endormissement sécurisées et individualisées à chaque enfant. Durant la sieste, toutes les 10 minutes, les professionnelles assurent une surveillance des enfants, soumise à traçabilité.

Les temps forts de la journée Section des Moussaillons



La familiarisation | Cette première étape se fait en douceur et débute avec la rencontre entre la famille et les professionnelles qui prennent un temps pour échanger sur l'enfant, ses besoins et ses habitudes de vie. Elle se poursuit la **plupart du temps sur une semaine voire deux, au cours** desquelles l'enfant est accueilli sur des **temps courts d'abord, puis de plus en plus longs**. Les parents qui le souhaitent ont la possibilité de rester **avec leur enfant lors des premiers temps d'accueil** pour apprendre à se séparer de manière sereine et sécurisée.

La séparation du matin | Chaque matin, les parents sont invités à entrer dans la section avec leur enfant afin de pouvoir engager la séparation tout en douceur. Une professionnelle viendra les accueillir et recueillera les informations essentielles au bon déroulement de la journée (heure du dernier repas, traitement éventuel, état général de l'enfant, besoins de sommeil ou de soins particuliers). La séparation sera ensuite marquée par le passage du bébé des bras de son parent aux bras de la professionnelle.

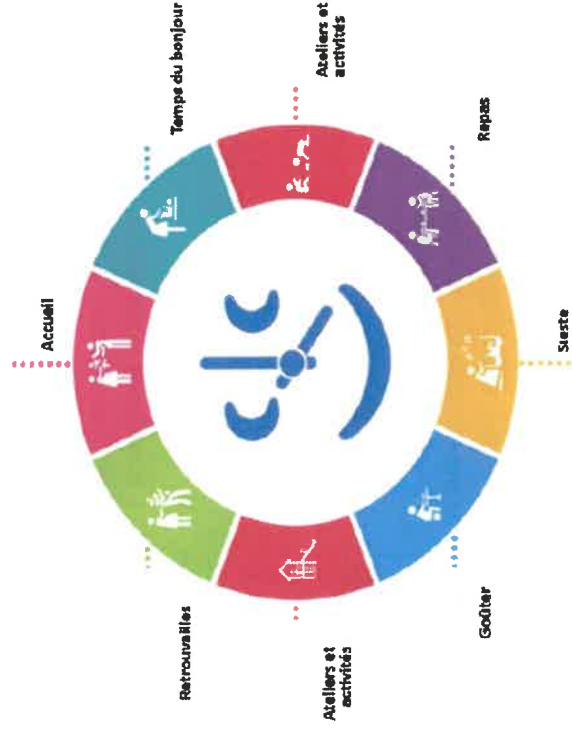
Ateliers & activités | Quotidiennement, les professionnelles mettent à disposition des enfants des jouets qui ont notamment pour objectifs de favoriser leur éveil et de les stimuler dans leurs acquisitions psychomotrices. Vers l'âge de 15 à 16 mois, les professionnelles commencent à proposer aux enfants des activités qui prennent la forme d'ateliers collectifs où l'on découvre par exemple la peinture, le dessin ou des jeux d'encastrement (formes à emboîter, empiler). Mais à cet âge les enfants sont surtout dans une phase d'exploration motrice. Ils se voient donc proposer des temps de jeux en salle de motricité, de la danse, des comptines avec gestuelle.

Repas | Dans la section des Moussaillons, les repas sont d'abord donnés de manière individuelle, puis lorsque l'enfant en montre les capacités, le système de double cuillères lui est proposé et ce jusqu'à ce qu'il soit en mesure de manger seul son repas. Progressivement aussi les repas pris en chaise haute laissent place aux repas collectifs, pris autour d'une table à hauteur d'enfants. La consistance et le contenu des repas s'adaptent aux capacités des enfants de manger plus ou moins en morceaux.

Sieste | Un temps de sommeil est proposé aux moussaillons dès lors qu'ils en manifestent le besoin. Les professionnelles proposent des conditions d'endormissement sécurisées et individualisées à chaque enfant. Durant la sieste, toutes les 10 minutes, les professionnelles assurent une surveillance des enfants, soumise à traçabilité.

Les temps forts de la journée Section des Matelots

La familiarisation Cette première étape se fait en douceur et débute avec la rencontre entre la famille et les professionnelles qui prennent un temps pour échanger sur l'enfant, ses besoins et ses habitudes de vie. Elle se poursuit la plupart du temps sur une semaine voire deux, au cours desquelles l'enfant est accueilli sur des temps courts d'abord, puis de plus en plus longs. Les parents qui le souhaitent ont la possibilité de rester avec leur enfant lors des premiers temps d'accueil pour apprendre à se séparer de manière sereine et sécurisée.	La séparation du matin Chaque matin, pour les matelots, les rituels ont leur importance. Appuyer sur la sonnette, se déshabiller et se déchausser, prendre son doudou ou sa tétine (...) sont autant de petits rituels qui rassurent les enfants avant de se séparer. Une fois ceux-ci accomplis, les parents sont invités à entrer dans la section avec leur enfant afin de pouvoir engager la séparation tout en douceur. Une professionnelle viendra les accueillir et recueillera les informations essentielles au bon déroulement de la journée. Les parents sont ensuite invités à signifier leur départ à leur enfant par un dernier câlin, un « à tout à l'heure » ou encore un « bonne journée ».
Ateliers & activités Au sein de la section des matelots, les activités et les jeux évoluent au fur et à mesure que les enfants grandissent. Ceux-ci s'adaptent à leurs besoins et à leurs capacités. Ainsi, chaque matin, en petits groupes, les enfants se voient proposés des activités manuelles, des parcours moteurs, des jeux ludiques et éducatifs (type puzzle, lotos), ou encore des activités faisant travailler leur motricité fine (perles, colorino). Les après-midis les enfants ont davantage la possibilité de pratiquer ce qu'on appelle le jeu libre en jouant notamment à des jeux de construction (Légos, Kapla, Clipos) ou à des jeux d'imitation (dinette, poupée, voitures). Les professionnelles les observent, les accompagnent sans jamais faire à leur place.	Repas Le repas est toujours un moment convivial où les enfants peuvent échanger entre eux et avec les professionnelles qui les accompagnent. Celles-ci sont assises avec eux, une à chaque table, et s'assurent du bon déroulement du repas en garantissant à la fois la sécurité des enfants mais aussi en favorisant leur autonomie. Les enfants apprennent progressivement à se servir seuls de l'eau, à débarrasser leur assiette, à se nettoyer les mains et le visage seuls. Les repas sont servis dans des plateaux repas compartimentés qui permettent aux enfants de manger à leur rythme et d'avoir le libre choix de l'ordre dans lequel ils veulent manger les aliments.
Sieste Après un petit temps calme, les enfants sont invités à aller se coucher dans des chambres aux lits bas/lits barquettes. Une professionnelle demeure présente dans chaque chambre et accompagne les enfants vers le sommeil.	



Les activités proposées en lien avec ...



L'éveil artistique & culturel Il consiste à saisir chaque moment de la vie en collectivité pour favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement du jeune enfant.

Au quotidien, les enfants peuvent exprimer librement leur créativité au travers d'activités manuelles (collage, dessin, peinture, pâte à modeler ect). Pour les professionnelles, l'important, lors de ces activités, est de laisser l'enfant face à son imagination et ses envies.

L'éveil artistique et culturel passe aussi par la mise en place d'ateliers avec des instruments de musique. Le but n'est pas qu'ils apprennent à en jouer mais bien de procurer du plaisir, éveiller les différents sens et encourager l'expression spontanée de l'enfant.

Les enfants ont également l'occasion de faire des sorties culturelles au cours de l'année, d'assister à des spectacles.



La nature étant l'un de nos axes pédagogiques, nous avons à cœur de proposer différentes activités qui sont en lien avec cette thématique : activités créatives avec des objets de l'extérieur, jardinage, poulailler, sorties quotidiennes dans la cour de la structure, sorties à l'extérieur (ferme, ballade en pleine nature, au parc, cueillette de Peltre).



Les livres La lecture accroît le développement de la pensée et de l'imaginaire, mais participe aussi à l'enrichissement de la langue. Les lectures peuvent être faites à n'importe quel endroit, autant dehors que dedans, mais aussi avec différents supports (kamishibai, livres) pour le plus grand plaisir des tout petits.

Au sein de notre structure, les enfants bénéficient de plusieurs temps de lecture au cours de la journée. Ils prennent la forme de petits rituels dédiés à apaiser les enfants et ramener le calme ou bien la forme d'ateliers visant à manipuler et découvrir différents livres.

Tous les quinze jours, les enfants ont l'occasion de se rendre à la bibliothèque de Trémery pour partir à la chasse de nouveaux livres ou de retrouver leurs livres préférés.



LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Les activités proposées en lien avec ...



Les émotions La plupart du temps, les tout petits vivent chaque émotion de manière intense. Au quotidien, à travers les temps de jeux et de vie, les professionnelles accompagnent les émotions des enfants en les aidant à les identifier, à et les exprimer. Pour aller plus loin et parce que les émotions forment un véritable tourbillon pour les jeunes enfants, nous avons fait le choix de mettre en place un atelier dédié à cette thématique : Une fois par mois, Céline, aromathérapeute et éducatrice de jeunes enfants, intervient auprès des Matelots afin de les aider à identifier et exprimer les émotions qu'ils perçoivent. Pour ce faire, elle utilise des livres, des racontes tapis, des aliments, mais surtout, ce qui constitue la base de son travail, l'aromathérapie.



La découverte du corps et la construction du schéma corporel commencent dès le plus jeune âge. Chez les moutons, on les favorise grâce au toucher, aux caresses, aux massages. Les professionnelles verbalisent leurs gestes lors des temps de soins et prennent le temps de nommer les parties du corps qu'elles manipulent. Chez les moutonnons et les matelots, cette construction se poursuit grâce à des petits jeux (puzzles sur les différentes parties du corps, dessiner un bonhomme). En grandissant, l'enfant va exprimer son besoin de se mouvoir, de tester ses capacités motrices et de découvrir tout ce qui l'entoure. Pour répondre à ces besoins, nous avons la chance de disposer d'une salle de motricité offrant la possibilité de courir, glisser, sauter, escalader. Les professionnelles proposent aussi d'autres ateliers tels que de la baby gym, de la danse ou encore du yoga.

Pour rappel...



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

3 | Un projet social & développement durable. Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

Présentation des locaux

Le multi-accueil de Trémery est situé dans un bâtiment dont la construction a été achevée en 2010 qui abrite aussi un périscolaire et les bureaux du CIAS. Les locaux du multi-accueil ont été pensés, construits et agencés pour accueillir des jeunes enfants de moins de 6 ans et sont en ce sens très fonctionnels.

Les locaux sont en adéquation totale avec les besoins des enfants accueillis puisque nous disposons de plusieurs espaces de sommeil, de grands espaces de vie, d'espaces repas, d'une salle de motricité, d'un grand jardin aménagé et de plusieurs petites pièces permettant de proposer des temps d'éveil en petits groupes aux enfants. Les sanitaires et salles de change sont aussi agencés de façon à garantir l'intimité des tout petits.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

L'aménagement intérieur des espaces

Espaces dédiés aux enfants | Les enfants évoluent dans des espaces de vie dont l'aménagement a été pensé en équipe, de façon à répondre à leurs besoins et respecter leurs rythmes de vie. Différents coins de jeux ont été agencés, permettant aux enfants d'évoluer dans un environnement à la fois stimulant et sécurisant. L'établissement a également la chance d'avoir à sa disposition une grande salle de motricité dans laquelle les enfants peuvent courir, faire du tobogan, sauter dans une piscine à balles. Le jardin de la structure est aussi un espace important dans la vie quotidienne des enfants accueillis car nous avons à cœur qu'ils puissent sortir tous les jours. Il est aménagé de jeux extérieurs, d'un coin potager et d'un poulailler.

Espaces d'accueil des familles | Chaque famille dispose, aux abords des sections d'accueil, d'un espace vestiaire nominatif où les enfants ont la possibilité de laisser leurs chaussures, manteaux etc. Les familles sont invitées à entrer dans les espaces de vie de leur enfant pour échanger avec les professionnelles et prendre le temps de dire au revoir avant de se séparer de leur enfant pour la journée. Un local poussette, situé à l'entrée de la crèche, permet aussi aux parents de laisser en toute tranquillité une poussette, un siège auto ou un cosy. Au besoin, les familles sont accueillies dans le bureau de direction pour échanger sur leurs besoins, leur enfant, son accueil ou son accompagnement.

Espaces techniques | L'établissement dispose de locaux techniques conséquents et bien agencés : local poubelle, buanderie, espace de réserve alimentaire/ réserve produits d'hygiène/ réserve produits d'entretien, d'une salle d'archives.

Présentation des locaux



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



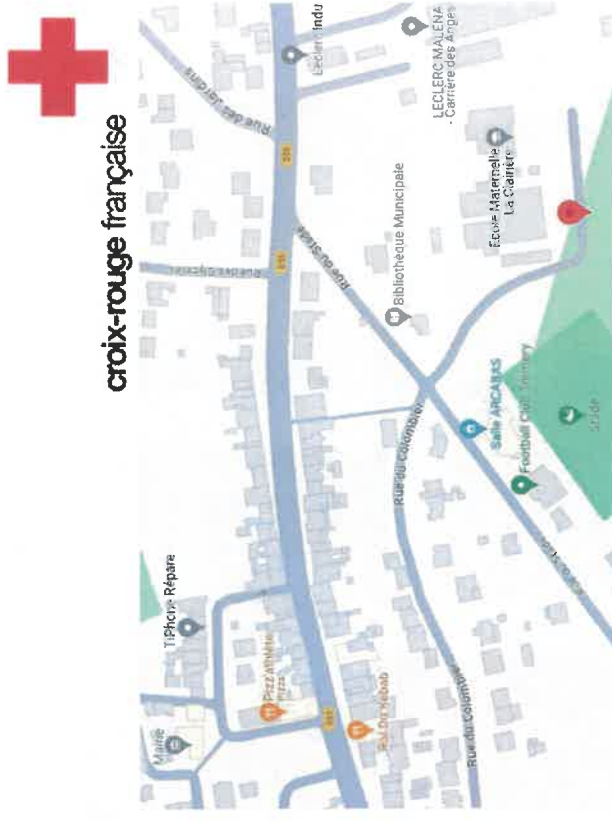
Diagnostic de territoire

Le multi-accueil L'Univers des Patabulles a donc été implanté au 2 rue des écoles 57300 Trémery, au sein de la communauté de communes Rives de Moselle.

Géographiquement, le multi-accueil se situe dans une impasse qui regroupe plusieurs autres services publics dédiés à l'enfance et à l'éducation : le centre d'accueil et de loisirs, les écoles maternelles et élémentaires de Trémery, la bibliothèque municipale de Trémery, les bureaux du CIAS de la Rive Droite. Il est donc idéalement situé pour les familles ayant plusieurs enfants d'âges scolaire et préscolaire, et peuvent d'ailleurs bénéficier de dérogations scolaires lorsque leur cadet est accueilli au sein du multi-accueil. D'un point de vue plus global, le multi-accueil est situé à 5 minutes des accès autoroutiers A4 et A31 qui sont centraux sur le territoire et permettent notamment de desservir le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne et les grandes villes alentours.

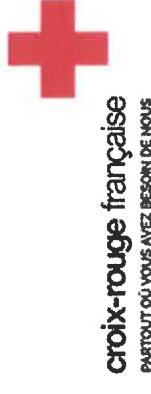
Cette structure, presque exclusivement destinée à accueillir les enfants résidents sur les communes du CIAS de la Rive Droite, est un véritable atout pour ce territoire majoritairement rural, qui regroupe de nombreuses jeunes familles actives, ayant des revenus confortables.

A Trémery par exemple, 80,5% des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives. Toutefois la population des moins de 15 ans et des 30-44 est en baisse sur le territoire depuis plusieurs années.



En 2022 une micro-crèche privée a ouvert sur la commune d'Ennery et vient offrir de nouvelles places d'accueil aux familles du territoire, mais sur un financement PAJE, souvent réservé aux familles les plus aisées. Deux multi-accueil en DSP de 60 places ont également vu le jour en 2022 et 2023 sur les communes de Talange et de Mondelange qui font partie de l'intercommunalité Rives de Moselle.

Diagnostic de territoire



Les caractéristiques sociales de la population sur le territoire

Selon les dernières données de l'INSEE datant de 2023, l'intercommunalité de Rives de Moselle abrite pas moins de 52774 habitants. Parmi eux, 7968 personnes habitent dans l'une des 7 communes du CIAS de la Rive Droite.

Les habitants des communes de Flévy, Chailly les Ennery, Argancy, Trémery, Charly Oradour, Ay sur Moselle et Ennery sont en majorité actifs, mais avec une part moyenne de 28% de retraités et de 5,8 % de chômeurs. Au sein de la population active de ces communes, on dénombre aussi 3,5 % d'artisans/chefs d'entreprise, 11 % de cadres, 18,5 % de professions intermédiaires, 14 % d'employés et 12 %.

Mises à part les communes de Flévy et Chailly les Ennery, où le nombre de naissances ne suffit pas à compenser les décès, le solde naturel de ces communes est en moyenne de 0,6.

Les ressources du quartier

Le quartier dans lequel est implanté le multi-accueil de Trémery est idéalement situé pour de nombreux aspects pédagogiques (proximité de la voie verte, de la bibliothèque municipale, et des partenaires locaux que sont l'école maternelle et primaire mais aussi le CIAS de la Rive Droite et le Centre d'Accueil et de loisirs Les lucioles).

Il est en revanche mal desservi par les transports en commun et cela empêche malheureusement les familles non véhiculées ou sans permis de conduire, d'accéder au multi-accueil.

L'inscription du projet dans les politiques publiques

En 2005, afin de répondre au mieux aux besoins sociaux de leurs administrés, les Communes d'Ay sur Moselle, Flévy et Trémery ont créé un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dénommé "de la Rive Droite". D'autres communes les ont rejoint en 2017 : Argancy, Chailly-les-Ennery, Charly-Oradour, et Ennery.

En 2010, conformément aux compétences déléguées pour le développement de la politique sociale sur le territoire des collectivités, et plus particulièrement les démarches en faveur de la petite enfance pour l'animation d'une action générale de prévention et développement social, les membres du SIAS de la Rive Droite a fait le choix d'ouvrir un établissement d'accueil du jeune enfant et d'en déléguer la gestion à la Croix Rouge française, via un contrat de délégation de service public.

Les partenaires



« Conscients que, seuls, nous n'arriverons pas à faire face à l'immensité des besoins, la Croix-Rouge se veut ouverte à toutes les formes de partenariat ; pour faire vivre notre statut d'auxiliaire des pouvoirs publics au service de l'intérêt général et de l'utilité publique ; pour renforcer les liens autour d'objectifs communs partagés avec les autres associations et organisations de solidarité ; pour œuvrer avec les entreprises qui revendiquent de plus en plus leur responsabilité sociale. » Extrait du "Projet Associatif de la Croix-Rouge Française"

Les relations avec les acteurs institutionnels

- **Le CIAS DE LA RIVE DROITE** : Le centre intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite délègue la gestion de l'établissement à la Croix Rouge française, et participe au financement de la structure. Il met également à disposition, gratuitement, les locaux de la crèche et prend à sa charge une partie des charges telle que l'eau et le chauffage au gaz ainsi que les frais liés aux éventuels réparations/travaux dans les locaux. Ce partenariat est encadré par un contrat de délégation de service public. La direction de la structure rend régulièrement compte de l'activité financière de la crèche à la direction du CIAS et la Présidente du CIAS et des différents projets éducatifs menés auprès des enfants et des familles à l'occasion de comités de proximité notamment.
- **La DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE** : Les services de PMI veille au bon fonctionnement de l'établissement. Pour cela, elle effectue des visites qui permettent aussi d'échanger sur les pratiques, de recevoir des conseils et de faire un check up de l'établissement tant sur le plan du matériel, des protocoles, du personnel que de la prise en charge des enfants. En dehors de cette rencontre nous restons en contact régulier afin de demander des avis sur certaines situations à risque et aussi pour transmettre les fiches d'événements indésirables et les dossiers des nouveaux salariés.
- **La CAF** : A 4 reprises dans l'année nous transmettons nos données d'activités réelles ou prévisionnelles via le portail partenaire. Notre conseiller vérifie et valide les données afin que nous puissions percevoir la PSU. Par ailleurs notre référent CAF est toujours invité à nos commissions de proximité qui se déroulent deux fois par an ainsi qu'à notre rencontre annuelle concernant le Contrat Enfance Jeunesse. Un compte rendu écrit lui est toujours transmis. Chaque année nous réalisons nos demandes d'investissement à la CAF via un formulaire adapté. Celle-ci prend en charge sur accord la moitié de nos demandes d'investissements. D'autres projets peuvent se réaliser durant l'année. La CAF peut lancer des appels à projet à thèmes variés auxquels nous pouvons participer ou nous faire participer à des rencontres à thème.
- **L'OPCO santé** : est notre Organisme Paritaire Collecteur Agréé pour les formations du personnel. Chaque année nous cotisons en fonction de nos charges en personnel et un budget formation en découle. Durant l'année le directeur du multi accueil transmet les demandes de prises en charge et de remboursements au fur à mesure de la réalisation des formations.
Un certain nombre de conseils nous sont prodigués afin d'optimiser au mieux les prises en charge des formations demandées.

Le travail en réseau

- La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de Trémery : Un partenariat avec la bibliothèque est déjà établi depuis plusieurs années. Ainsi certains jours, un petit groupe d'enfants peut se rendre à la bibliothèque, se familiariser avec cet environnement, écouter des histoires et découvrir des livres, qu'ils peuvent ensuite emprunter pour le multi-accueil et les partager avec leurs camarades.
- Le PÔLE PSYCHO EDUCATIF DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE : Le PPE est un dispositif financé par l'ensemble des crèches Croix Rouge du Grand Est et intervient au sein de notre établissement sur sollicitation des parents ou de l'équipe sur des questionnements d'accompagnement éducatif ou de parentalité.
- Les BENEVOLES DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE : Chaque mercredi depuis l'automne 2023, un bénévole de la CRF intervient auprès des enfants dans le cadre d'un atelier jardinage. Nous pouvons aussi chaque année compter sur les bénévoles pour endosser par exemple le rôle de Père Noël à notre fête de fin d'année. Il arrive aussi que les bénévoles de la Croix Rouge française nous fournissent des dons (qu'ils ont en surplus) pour distribution auprès de nos usagers.
- L'ECOLE MATERNELLE ET LE PERISCOLAIRE DE TREMERY : Nous nous coordonnons chaque année pour éventuellement organiser et prévoir une visite des locaux un peu avant la rentrée scolaire, pour les enfants concernés.
- La FERME PEDAGOGIQUE DE BETANGE A FLORANGE : Elle nous accueille gratuitement et permet aux enfants de faire l'expérience de nourrir des animaux,
- La PMI : Une charte relai parental a également été signée auprès des services de PMI locaux afin de nous engager à accueillir, en fonction de nos disponibilités, les enfants identifiés par la puéricultrice de PMI comme étant socialement fragilisés ou en difficulté familiale. La PMI prend alors à sa charge les frais d'accueil des enfants qu'elle nous adresse.
- Les PEP LOR EST : Un partenariat a été mis en place avec les Pep Lor Est dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Un éducatrice de leur institution est venue plusieurs fois à la rencontre de cet enfant afin de nous orienter et accompagner dans les particularités de son accueil. Un tel partenariat pourrait être sollicité à nouveau en cas de besoin.

Ces partenariats ne sont envisageables qu'avec l'accord des familles bien entendu et se font dans le respect des droits et des données personnelles de chaque famille.

La place des parents



Environ une fois par mois, le multi-accueil propose aux familles un goûter des parents sur une thématique éducative, avec ou sans intervenants. Le but est parfois de pouvoir échanger avec les parents sur des sujets qui ont trait à l'éducation des jeunes enfants, mais aussi de pouvoir mener des actions de prévention auprès des familles.



La directrice de l'établissement rencontre les familles lors d'un entretien préalable à tout accueil. L'objectif de ce dernier est notamment de transmettre aux familles les informations essentielles concernant le fonctionnement de la crèche et de prévoir l'adaptation de leurs enfants. Une fois l'accueil commencé, la direction se tient à la disposition des familles : En cas de besoin des entretiens individuels peuvent être proposés.



Tout au long de l'année, les parents ont la possibilité de venir animer des ateliers/activités de leur choix auprès des enfants. Un formulaire est mis à leur disposition en ce sens afin de leur permettre de s'inscrire. L'idée est de pouvoir les inclure dans la vie de leur(s) enfant(s) à la crèche. Par ailleurs, afin de valoriser et de favoriser le plurilinguisme auprès des enfants, les parents qui le souhaitent, sont également invités à venir animer un atelier dans leur langue maternelle quelle qu'elle soit.



Plusieurs fois dans l'année, les parents sont invités à participer à des événements conviviaux, des fêtes telles que la kermesse d'été ou la fête de Noël. Ils permettent à l'équipe de se retrouver et de passer d'heureux moments avec les enfants et leurs parents.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

L'accompagnement à la parentalité via des outils Croix-Rouge

MES INFOS BÉBÉ

A travers [Mes Infos Bébé](#), les parents ont accès à des contenus de qualité, imaginés & réalisés par les professionnels.



Grâce à [Parent\(hèse\)](#), le podcast de la Croix-Rouge qui donne voix aux parents aux parcours de vie atypique, les familles sortent de l'isolement & réalisent qu'elles ne sont pas seules dans leur épreuves.



Le [Cycle Parentalité](#) Croix-Rouge interroge les plus grands spécialistes de la parentalité et apportent des réponses théoriques & concrètes aux questionnement de tous les parents

La typologie des familles accueillies

Les caractéristiques des familles accueillies et leurs besoins :



Le multi-accueil L'Univers des Patabulles accueille des enfants issus de familles résidant exclusivement sur l'une des 7 communes du CIAS Rive Droite (Trémery, Ennery, Argancy, Chailly, Ay sur Moselle, Flévy, Charly Oradour), exception faite des enfants accueillis en occasionnel, qui eux peuvent habiter sur d'autres communes.

En grande majorité, les familles accueillies sont des couples avec 1 voire 2 ou 3 enfants, dont les deux parents sont actifs. Parmi eux, on dénombre environ 150 familles. Ils ont donc pour la plupart des revenus confortables.

Les deux catégories socioprofessionnelles les plus représentées parmi les parents usagers de la crèche sont les employés et les cadres, suivies de près par les techniciens et les artisans/chefs d'entreprise.

Nous accueillons aussi quelques familles dont les revenus sont plus modestes et quelques familles monoparentales. Il arrive également que certaines familles en fragilité sociale ou difficulté familiale, habitant des communes voisines, nous soient adressées par les services de PMI dans le cadre de la charte relai parental.

L'accompagnement des enfants vulnérables et leur famille

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques/spécifiques

Afin de favoriser et de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap, l'infirmière puéricultrice de la structure a été nommée Référente Accueil Inclusif et Santé (RSAI) et a été formée en 2023 à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Le travail en réseau qui a été mis en place avec le Pôle Psychoéducatif de la Croix Rouge française, les Pep Lor Est et la PMI nous permet aussi de bénéficier des ressources pédagogiques nécessaires pour accueillir chaque enfant dans sa singularité tout en favorisant son intégration.

Lorsque c'est nécessaire, la directrice de la structure, en lien avec la RSAI, la famille de l'enfant et son médecin, est amenée à mettre en place un protocole d'accueil individualisé (PAI). Ce dernier permet d'attirer l'attention des professionnelles qui accompagnent l'enfant, sur ses éventuels problèmes de santé/allergies/ handicaps . Il leur indique les conduites à tenir au quotidien ou en cas d'urgence.

Au sein du Multi-accueil, aucun enfant en situation de handicap n'est pour l'heure accueilli puisqu'aucune famille ne nous a sollicité en ce sens, en revanche ce ne sont pas moins de 7 enfants qui disposent d'un PAI pour des soucis de santé tels que allergies alimentaires, épilepsie, asthme, malformations congénitales.

La grille de pondération en place dans la structure rend l'accueil des enfants en situation de handicap prioritaire en leur octroyant 50 points supplémentaires.

L'accueil de familles en recherche d'emploi

En 2023, le multi-accueil dénombrait 9 parents usagers de la crèche sans activité professionnelle. En accueillant leur(s) enfant(s), la structure permet d'une part à ces parents de se dégager du temps pour aller à d'éventuels rendez vous en lien avec leur recherche d'emploi, et d'autre part elle leur permet d'être de suite disponible s'ils trouvent un travail.

La directrice du multi-accueil, dans la mesure des disponibilités de l'établissement et dans le respect du règlement de fonctionnement, augmente ou réduit le contrat d'accueil de ces familles en fonction de leurs besoins ou de leurs situations professionnelles.

L'accompagnement de familles en situation de précarité ou d'isolement social

Le multi-accueil L'Univers des Patabulles a pris part au dispositif de relai parental, mis en place en 2023 par les services de PMI. Ce dernier permet à des familles en situation de difficultés sociales ou familiales de bénéficier de places d'accueil (qui sont vacantes au sein de la structure). Les heures d'accueil effectuées sont entièrement financées par le Département de la Moselle. En 2023, ce dispositif a d'ores et déjà bénéficié à 3 enfants.

Il est important de noter que l'accueil des familles en situation sociale particulière (familles monoparentales, bénéficiaires des minimas sociaux, signalement PMI) est rendu prioritaire par la grille de pondération qui attribue à ces familles des points supplémentaires lors de la commission d'attribution des places.

Projet développement durable

La stratégie 2030 de la Croix-Rouge inscrit le développement durable comme un axe majeur de nos activités. Les crèches prennent aussi part à cet effort collectif, en y incluant les familles.

Les **fournisseurs** font l'objet d'évaluations pour déterminer le prestataire le plus durable. Lieux de fabrications, cycle de vie, bien être des salariés, recyclabilité des produits sont les critères principaux du choix de ceux qui nous accompagnent : couches, produits de nettoyage, meubles et jouets sont issus de cette analyse.

Un travail accru sur les **perturbateurs endocriniens** permet de sensibiliser les pratiques des professionnels et des parents au quotidien. Des fiches réflexes et vidéos explicatives retracent les tenants & les aboutissants des perturbateurs endocriniens.

Tous les ans, des appels à projets nationaux permettent aux structures de s'approvisionner en **bio et circuit court**. Les professionnels sont formés pour que les temps du repas soient des espaces de découvertes.



Projet développement durable



Réalisation d'un bilan carbone

En 2023, la structure a réalisé son bilan carbone ce qui a permis de mettre en évidence les principaux pôles d'émissions de carbone et de réfléchir à la mise en place d'actions et de mesures visant à les réduire. Il en ressort notamment que les transports (des salariés et des familles) ainsi que l'utilisation des énergies (gaz et électricité) sont les principales sources d'émissions de carbone. La structure étant située en zone rurale et étant très mal desservie par les transports en commun, la Croix Rouge française n'a que peu de leviers pour agir contre la pollution liée aux transports.

Un projet privé d'installation de panneaux solaires dans un champ derrière la structure est en cours et a été accepté par le SIAS de la Rive Droite à condition qu'il permette notamment d'alimenter en électricité le multi-accueil.

L'EMPREINTE CARBONE DU SITE EST EVALUEE A 139 TONNES DE CO₂-EQUIVALENT



Des éco-gestes au quotidien

-Tri des déchets

-Investissement et utilisation de vaisselle en inox et en verre pour les enfants

-Au quotidien, lors des temps d'activités, cela passe aussi par l'utilisation de matériaux issus du recyclage (carton, rouleaux de papier wc, pot bébés en verre, pots de yaourt...) et des éléments naturels ramassés avec les enfants (feuilles d'arbres, pommes de pins, petits bâtons, marrons...).

-Utilisation de produits de bio nettoyage : La structure est équipée d'un appareil de nettoyage à vapeur SANIVAP. Celui-ci est utilisé notamment pour le nettoyage des sols et des tapis dans les différents espaces de vie des enfants. Il est du coup sans danger pour les enfants, tout aussi efficace qu'un détergent mais bien plus respectueux pour la planète. De plus, dans ce même esprit, les produits détergents chimiques qui servent habituellement à nettoyer les surfaces alimentaires, les sanitaires, et le mobilier ont été remplacés par une solution saline pyrolisée entièrement naturelle, fabriquée directement au sein de la structure, virucide et bactéricide extrêmement efficace.

-Pour les repas des enfants, nous faisons appel à un prestataire de proximité qui s'efforce d'utiliser des produits locaux et bio. Nous nous efforçons aussi de commander davantage de repas végétariens afin de limiter nos dépenses carbone liées à la consommation des viandes (élevage, transports etc.).

-Utilisation exclusive de couches de la marque Pampers Harmonie qui sont écoresponsables, qui ne contiennent 50% de matières d'origine végétale issues de la canne à sucre et qui sont exemptes de perturbateurs endocriniens.

La sensibilisation des enfants au cœur de notre projet pédagogique



C'est une question de santé publique et de responsabilité des adultes que nous sommes, de sensibiliser les enfants à la nature et à la biodiversité, mais aussi à l'écologie.

Nous avons pensé qu'installer un poulailler, un jardin potager et un composte au sein de notre structure serait un moyen ludique et enrichissant de faire découvrir la nature aux enfants, mais aussi de les sensibiliser à la cause animale et à la biodiversité. Ramasser les œufs, nourrir les poules, nettoyer leur enclos, composer les paillages de l'enclos, jardiner en compagnie d'un bénévole passionné, sont autant de gestes quotidiens que les enfants pourront appréhender et qui les aideront à prendre conscience de l'importance du respect des animaux et de la nature. Nous pensons en effet que donner la possibilité à l'enfant de vivre à l'extérieur et d'être au contact des animaux, c'est être attentif à son besoin de connexion à la nature qui lui apporte des réponses sur les lois physiques, sur ses possibilités d'agir librement de façon autonome et avec plaisir.

Dans ce même esprit, nous tenons à proposer aux enfants des sorties « nature » en allant par petits groupes à la cueillette locale de fruit et légumes ou encore dans une ferme pédagogique située dans un parc arboré.





Démarche qualité



L'énergie des équipes à apporter l'accompagnement le plus adapté au développement des enfants a conduit l'ensemble des crèches de la Croix Rouge à lancé une démarche de certification. Elle couronnera les efforts de chacun pour répondre à vos attentes.

Notre établissement s'inscrit totalement dans cette démarche. L'équipe va mettre en place une communication sur le sujet pour partager ce projet et surtout vous engager dans cette réussite.

Notre animateur Qualité coordonne la démarche qualité au sein de l'établissement. Il s'assure du bon fonctionnement du système de management de la qualité et du respect de nos engagements. N'hésitez pas à le solliciter pour partager vos remarques

Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance

La bientraitance vise à promouvoir le bien être de l'enfant accueilli et de sa famille au quotidien, à rendre l'organisation du service plus respectueuse des droits et des besoins des personnes et de ce fait améliorer la qualité du service rendu. L'objectif est de placer l'enfant au centre des pratiques professionnelles, en vue d'établir une relation d'attachement sécurisante.

Pour ce faire il est indispensable de former le personnel qui accompagne les enfants. Il est important qu'ils sachent identifier les caractéristiques liées à leur développement (par exemple l'immaturation cérébrale induisant une difficulté à inhiber ou activer certains comportements sur demande). L'apport des connaissances en matière de neurosciences est de plus en plus utile quant à la connaissance des besoins et des capacités de l'enfant selon son développement. Plus les professionnels en auront conscience, plus ceux-ci seront attentifs à l'enfant et développeront des capacités d'empathie, d'écoute, d'observation, d'attention bienveillante dans leur pratique au quotidien.

C'est dans cette optique que la Croix Rouge française a créé le « plateau bienveillance », offrant des formations adaptées et assurées par des professionnels de la petite enfance de l'association. Ces formations sont complétées par les interventions du pôle psycho éducatif et les groupes d'analyse des pratiques.

L'objectif de la prise en charge en multi accueil est de proposer aux enfants un accompagnement structurant et non violent au quotidien.

Dès leur arrivée les nouveaux salariés sont informés de cette démarche qualité.

Un exemplaire du projet d'établissement et du règlement intérieur leur est remis contre signature. L'idée est que chaque salarié s'engage à entrer dans cette démarche de promotion de la bientraitance.

La gestion des risques et l'amélioration continue de la qualité

Conformément à leurs missions premières, les établissements d'accueil de jeunes enfants accueillent au quotidien des enfants âgés de deux mois et demi à 6 ans et doivent garantir leur bien-être et leur sécurité.

La direction et l'ensemble de l'équipe du multi-accueil s'engage en ce sens au quotidien à prévenir l'ensemble des risques qui pourraient nuire à ces missions, mais aussi à la relation de confiance qui se noue et se tisse petit à petit entre les professionnels, les enfants et leur famille.

Les risques connus et identifiés sont encadrés et contenus par des protocoles indiquant la bonne marche à suivre afin de les éviter : La directrice, en travail étroit avec l'infirmière puéricultrice et le médecin de la crèche ont par exemple élaboré des protocoles indiquant quoi faire face à telle ou telle situation nécessitant des soins ou l'administration de médicaments. Les risques liés à l'hygiène (procédures liées à la préparation des repas, à l'entretien du linge, à la conservation des denrées alimentaires ou du lait maternel par exemple) et les risques liés à la sécurité (évacuation en cas d'incendie, mise en sécurité en cas d'intrusion, plan Vigipirate, sorties hors de la structure) sont eux aussi encadrés par des protocoles que l'ensemble des professionnels ont lu et s'engagent à appliquer.

Lorsque des incidents indésirables et/ou inattendus surviennent au sein de l'établissement, qu'ils concernent un enfant ou un adulte (parent, professionnel), l'ensemble des professionnels concernés et la direction doivent remplir une fiche d'évènement indésirable qui sera transmise au Responsable qualité et à la directrice territoriale de la Croix Rouge française. Ces fiches servent à retracer le déroulement de l'incident et à identifier les éléments mis en place pour résoudre l'incident. Elles sont analysées et permettent de prendre du recul sur les évènements, de mettre en place des points de sécurité ou de réajuster les procédures en place.

L'amélioration de la qualité passe aussi par des évaluations, comme notamment celles engagées par la PMI, lors de visites programmées ou inopinées.

L'ancrage de la qualité dans la posture managériale de la direction

Mettre en avant et en application les valeurs et objectifs de la filière petite enfance de la Croix Rouge française
Il est du devoir de la directrice de faire en sorte que les bonnes pratiques, les bons réflexes, les attitudes positives et les initiatives de progrès soient présents et que leur utilisation soit reconnue et valorisée par l'ensemble du personnel. La qualité est un challenge permanent et nécessite d'encourager l'ensemble de l'équipe à adopter les bonnes pratiques et les attitudes positives.

Proposer des réunions d'équipe régulières
En menant des réflexions communes, en équipe, les professionnels vont pouvoir améliorer leurs pratiques, repenser l'organisation de l'accueil ou approfondir des thématiques éducatives. Lors de ces réunions, il s'agit aussi pour la directrice de responsabiliser l'équipe et de lui faire prendre conscience du rôle qualitatif qu'elle joue dans la prise en charge de l'enfant au quotidien.

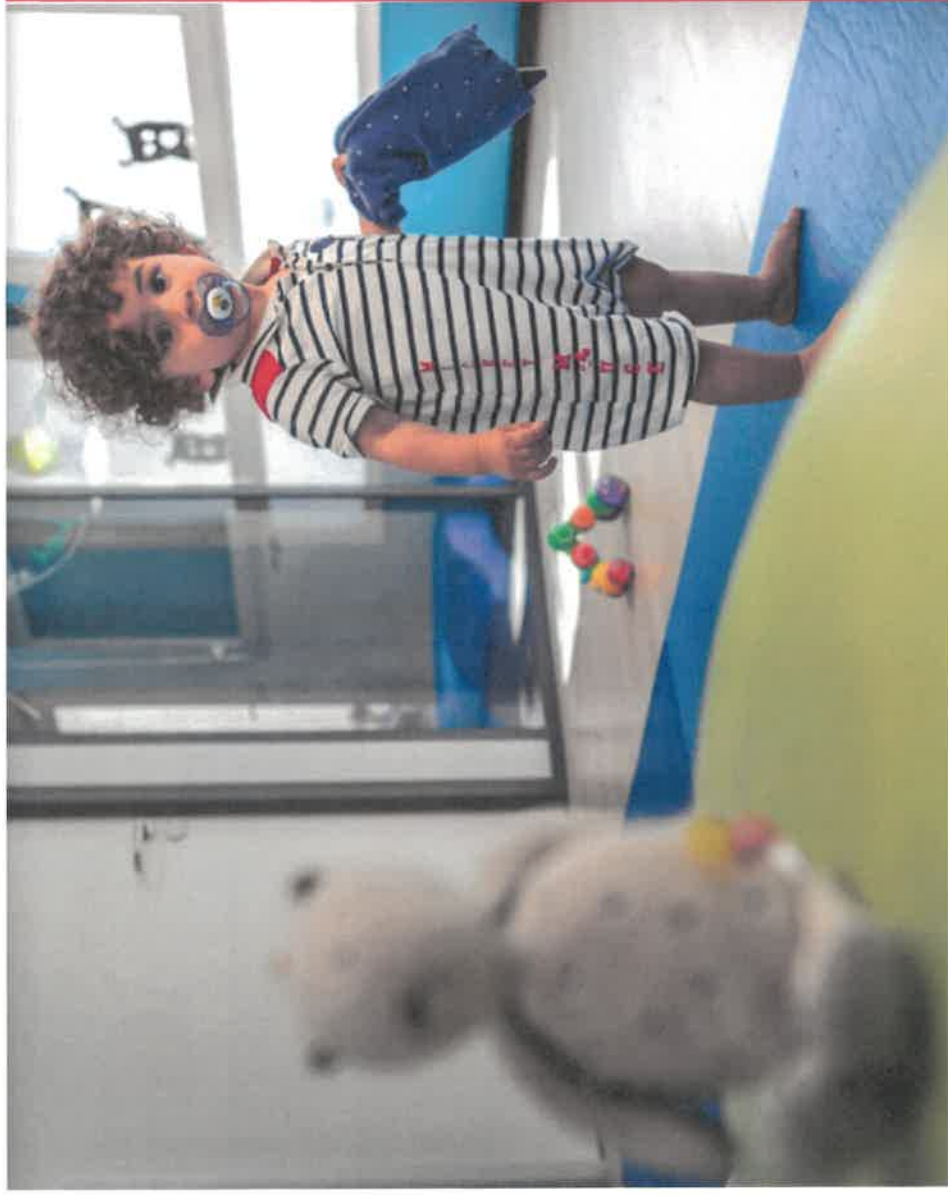
Faire monter en compétences les professionnels
La directrice a également pour mission d'engager les professionnels dans des formations qui leur permettront de développer des compétences et d'élargir leurs connaissances.

L'évaluation de la qualité

La satisfaction des parents : Chaque année, un questionnaire de satisfaction est soumis aux familles ayant fréquenté la structure afin qu'ils puissent évaluer l'accueil de leur enfant, la qualité des relations avec l'équipe et la direction, les activités et projets proposés au sein de la structure, la qualité des repas proposés à leur enfant.

Les résultats de ces enquêtes permettent à la directrice de l'établissement de prendre connaissance de la satisfaction des familles et de valider ou remettre en cause la qualité du service d'accueil que l'ensemble de l'équipe propose aux enfants et à leur famille. D'éventuelles mesures peuvent s'en suivre si nécessaire afin de remédier ou d'améliorer certains éléments.

L'auto-évaluation : Au regard de sa connaissance fine de l'établissement, des familles, des enfants, et du territoire, la directrice s'engage également à évaluer au quotidien la qualité de l'accueil qui est proposé (par l'observation notamment) et à entamer les démarches nécessaires pour la maintenir ou l'améliorer, en collaboration avec l'équipe.



Merci



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS